



**Antananarivo, 13 septembre 2012.** « *Le gouvernement a signé le permis d'exploitation. Le reste dépend de leur planning* » , a révélé Daniella R. Randriafeno, ministre des Mines. Ainsi, le conglomérat Canada's Sherritt International Corp. peut démarrer l'exploitation de la plus grande réserve de nickel au monde.

Les mines de nickel d'ambatovy, où ont été investis 5,5 milliards de dollars, ont une capacité annuelle de production de 60,000 tonnes de nickel, couvrant les trois prochaines décennies.

L'action de Canada's Sherritt International Corp. a grimpé de 0.9% (4.76 dollars canadiens) après l'annonce de la délivrance du permis d'exploitation. Le département de la communication du projet

Ambatovy s'est refusé de tout commentaire mais a avancé qu'une déclaration sera publiée ce vendredi 14 septembre 2012 (voir plus bas).

Il est spécifié dans les termes du permis d'exploitation que le projet Ambatovy devra déposer un fonds de garantie de 50 millions de dollars pour faire face à d'éventuels problèmes environnementaux. Un deuxième fonds d'une valeur de 25 millions de dollars servira à financer des projets d'infrastructures au bénéfice de la population.

Il est à noter que la validité de ce permis d'exploitation est de six mois renouvelable. Au terme de chaque semestre, un audit technique, financier et environnemental serait effectué par un cabinet d'audit international.

**Jeannot Ramambazafy – 14 septembre 2012**

=====

## **COMMUNIQUE**

### **SUR L'OBTENTION DU PERMIS D'OPERER D'AMBATOVY**

Le Gouvernement malgache a accordé à Ambatovy un Permis d'Opérer pour une période de six mois, renouvelable pour la durée de vie de la Mine. Avec cette autorisation, Ambatovy peut finaliser le démarrage et la mise en service de l'Usine et entamer la production commerciale de nickel et de cobalt.

En tant que compagnie responsable envers l'environnement, Ambatovy a toujours fait de la protection de l'environnement, de la sécurité des employés, et des relations communautaires ses priorités. Ambatovy est fière de son bilan en matière de conservation de la biodiversité, de gestion des ressources du sol, de l'air et de l'eau, et de protection de la santé de ses employés et de ses communautés partenaires. Ambatovy apporte également une assurance considérable pour la protection contre les risques éventuels d'incidents environnementaux.

Ambatovy s'est engagée à mettre en place une caution environnementale, d'une valeur de 50 millions de dollars afin de fournir des garanties supplémentaires concernant les préoccupations environnementales. Ce fonds de cautionnement sera disponible pour la restauration environnementale et les dépenses y afférentes, dans le cas improbable d'une violation éventuelle des lois applicables en matière d'obligations et de restauration environnementale d'Ambatovy. Le fonds de cautionnement sera détenu en mains tierces par une institution financière indépendante afin d'assurer une totale transparence et l'obligation de rendre compte. Cela mettra les principes d'Ambatovy en conformité avec les Principes de la Société financière internationale sur les directives de cautionnement.

En tant qu'investisseur responsable à Madagascar, Ambatovy est consciente des difficultés économiques que le pays traverse. Nos programmes de responsabilité sociale en matière de formation en affaires, agriculture, conservation et santé publique sont tous axés sur la possibilité d'offrir de meilleures opportunités en matière de santé, de revenu et d'emploi pour le

peuple malgache. Ambatovy a décidé d'augmenter ses dépenses de développement social. Elle ajoutera à son portefeuille actuel des projets sociaux et investira un montant supplémentaire de 25 millions de dollars au cours des deux prochaines années sur de nouveaux projets sociaux et d'infrastructure. Ambatovy déterminera les priorités d'investissement en partenariat avec le Gouvernement malgache, y compris les Régions dans lesquelles elle travaille.

Nous attendons avec impatience l'entrée en phase de production commerciale de nos activités. Le nickel et le cobalt seront parmi les produits-phares d'exportation de Madagascar, ce dont Ambatovy et le peuple malgache peuvent être fiers.

Nous sommes impatients de poursuivre ce partenariat mutuellement bénéfique avec le peuple malgache pour les nombreuses années à venir.

**Source: Projet Ambatovy, Antananarivo, 14 septembre 2012**